

Séminaire « Soutenabilités »

Contribution - Covid-19 : pour un « après » soutenable

Nom : Vagner-Shaw

Prénoms : Laure

Institution ou entreprise : Ministères de l'éducation et de l'enseignement supérieur / recherche

Axe(s) :

- Quelles attentes à l'égard de la puissance publique face aux risques ?

Intitulé de votre contribution : Dispositif de maîtrise des risques : tout est en place mais les secrétaires généraux des ministères s'en sont-ils réellement saisis ?

Résumé de votre contribution :

L'état s'obnubile sur les lois et le budget qui seraient ses seuls moyens d'action. Chaque ministre veut sa loi, voir chaque élu. Le débat « démocratique » se réduit à une compétition de ministres et d'élus face à Bercy qui tient les cordons de la bourse et donc les moyens d'agir. Or, il est un dispositif mis en place par un décret du 28 juin 2011, qui permet d'examiner les objectifs d'une organisation et d'évaluer les risques qui en menaceraient la réalisation. Des travaux ont été réalisés dans tous les ministères qui ont (presque) tous une cartographie stratégique des risques, malgré une culture administrative viscéralement opposée à ce type d'exercice (admettre d'être en risque serait se mettre en défaut, et donc commettre une faute, donc être sanctionné). Plus on est proche du terrain, plus les agents y sont sensibles et trouvent l'outil utile, plus on remonte et plus il est jugé "technocratique". Le haut encadrement serait-il totalement incapable d'admettre que ses services ne soient pas parfaits ? qu'il puisse y avoir des failles ? des scénarios imprévus ? La gestion des risques est une contre-culture administrative : il est urgent que cela change et que les élites y soient formées. Il est urgent de remettre en avant le fait que les administrations, au-delà de la mise en œuvre des orientations politiques, assument des missions de long terme qui ne sauraient varier dans leur stricte nécessité. Plus AUCUNE anticipation n'a de place ou d'échos alors qu'il n'a jamais été aussi essentiel de le faire. Les cartographies des risques ministériels sont des bons outils pour cela : il faut les utiliser, les partager entre spécialistes de la gestion des risques, et développer l'accompagnement du haut encadrement sur ce processus. Ce message est une bouteille à la mer.